



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE INTERNE

N° D13 - 58

ACI/MINSANTE/SG/DEP/ DU

17 FEV 2026

EN VUE DU RECRUTEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE SECURITE SANITAIRE PHASE 3

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale font face à des épidémies récurrentes ainsi qu'à un sérieux problème de résistance aux antimicrobiens (RAM), qui fragilise les systèmes de santé et entraîne des taux de mortalité élevés.

Pour y faire face, la Banque mondiale appuie la mise en œuvre du Programme de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (HeSP), fondé sur l'approche « One Health », afin de renforcer les capacités des pays en matière de prévention, de détection et de riposte aux urgences sanitaires.

Dans ce cadre, le Gouvernement du Cameroun a obtenu un financement pour la mise en œuvre de la troisième phase du Programme HeSP (HeSP 3), articulée autour de quatre composantes portant sur la prévention, la détection, la riposte aux urgences sanitaires et le renforcement des capacités institutionnelles.

Parmi les conditions d'entrée en vigueur du financement figure la mise en place d'une Unité de Gestion du Projet (UGP), nécessitant le recrutement, par appel à candidatures interne, des postes de Coordonnateur, Coordonnateur Adjoint et Épidémiologiste/Spécialiste en Santé Publique.

À cet effet, le Ministre de la Santé Publique lance un appel à candidatures interne en vue du recrutement du personnel d'encadrement de l'Unité de Gestion du Projet HeSP Phase 3 (UGP/HeSP). Les contrats seront d'une durée initiale de 12(douze) mois, renouvelables après évaluation satisfaisante des performances, et financés par la Banque mondiale à travers l'IDA.

2. DESCRIPTION DES POSTES

L'UGP, placée sous la tutelle technique de la Direction de la Lutte contre la Maladie, les Épidémies et les Pandémies (DLMEP) du Ministère de la Santé Publique, est chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle, fiduciaire et technique du projet conformément aux exigences de la BM.

La description des postes à pouvoir se présentent comme suit :



A- COORDONNATEUR DE L'UGP

i. Responsabilités :

Placée sous la supervision directe du Secrétaire Général du Ministère de la Santé Publique, la personne titulaire du poste assure la coordination technique, administrative et fiduciaire du projet, tout en garantissant la conformité avec les exigences de la Banque mondiale et l'approche multisectorielle One Health. À ce titre, elle aura pour tâches et responsabilités essentielles :

- Assurer la coordination technique et opérationnelle du projet conformément au Project Appraisal Document (PAD), au Manuel des Opérations (MOP) et aux accords de financement.
- Élaborer et superviser la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel Budgétisé (PTAB), du Plan de Passation des Marchés (PPM) et du budget annuel.
- Garantir la conformité fiduciaire (gestion financière, passation des marchés) et la conformité aux normes du Environmental and Social Framework (ESF).
- Superviser la production des rapports trimestriels, des Rapports Financiers Intermédiaires (RFI), des rapports techniques et de tout autre document requis dans le cadre du projet.
- Coordonner les activités avec les ministères sectoriels (MINSANTE, MINEPIA, MINADER, MINEPDED, MINFOF).
- Assurer la gestion des ressources humaines du projet.
- Assurer la gestion proactive des risques opérationnels et fiduciaires.
- Exercer la fonction d'ordonnateur des dépenses du projet.
- Organiser et assurer le secrétariat des réunions du Comité de pilotage.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des décisions prises lors des réunions du Comité de pilotage.
- Représenter le projet auprès des organismes nationaux et internationaux.
- Exécuter toute autre tâche que le Comité de pilotage pourrait lui confier selon les besoins.

ii. Livrables attendus :

- PTAB et PPM validés ; budget conforme.
- Rapports trimestriels d'avancement et RFI soumis dans les délais.
- Rapports semestriels de performance.
- Suivi des recommandations issues des missions de supervision.
- Rapports annuels d'évaluation du personnel ;
- Rapports d'activité et bilan technique.

iii. Profil de poste :

- Être un Haut responsable en service au Ministère de la Santé Publique avec une expérience d'au moins cinq ans dans un poste égal ou supérieur à directeur de l'administration centrale ;
- Être titulaire d'un diplôme de Master (Bac +5) en santé publique, management, finances ou discipline apparentée.
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle, dont au moins cinq (5) ans en gestion de projets financés par des bailleurs de fonds.
- Faire preuve d'un leadership avéré et d'une capacité de coordination multisectorielle en contexte d'urgence sanitaire.



- Disposer de bonnes capacités de planification stratégique et opérationnelle.
- Avoir une connaissance des exigences fiduciaires, environnementales et sociales de la Banque mondiale serait un atout.
- Avoir une excellente connaissance des politiques gouvernementales dans le domaine de la santé.
- Avoir une maîtrise d'au moins une des deux langues officielles (français ou anglais) et une bonne connaissance de l'autre.
- Être âgé(e) de quarante-cinq (45) ans au plus à la date de dépôt de la candidature.

iv. Durée du contrat :

Le contrat est prévu pour douze (12) mois, renouvelables après évaluation satisfaisante des performances.

B- COORDONNATEUR ADJOINT DE L'UGP

i. Responsabilités :

Placée sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet, la personne titulaire du poste assiste le Coordonnateur dans la coordination technique, la promotion de l'approche One Health et la supervision opérationnelle du projet. Plus spécifiquement, elle assure la supervision opérationnelle des unités techniques. À ce titre, elle aura pour tâches et responsabilités essentielles :

- Superviser sous l'autorité du Coordonnateur les unités techniques ((suivi-évaluation, sauvegardes, data, logistique, etc.).
- Garantir la qualité technique des livrables transmis à la Banque Mondiale (BM), au Comité Technique Multisectoriel (CTM) et au Comité de Pilotage (COPIL).
- Faciliter, sous l'autorité du Coordonnateur, la coordination intersectorielle.
- Conduire les missions de terrain et superviser l'exécution des activités techniques.
- Préparer et appuyer les missions de supervision de la BM.
- Exécuter toute autre tâche confiée par le Coordonnateur dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

ii. Livrables attendus :

- Rapports techniques consolidés.
- Comptes rendus des réunions du Comité Technique Multisectoriel.
- Contributions au PTAB, au PPM et aux rapports trimestriels.

iii. Profil de poste :

- Être un haut responsable dans les services centraux ou déconcentrés du Ministère de la Santé Publique avec une expérience d'au moins 5 ans à un poste supérieur ou égal à Sous-directeur de l'administration centrale
- Être titulaire d'un diplôme de Master en santé publique, sciences vétérinaires, épidémiologie ou domaine connexe (formation en FETP/FELTP souhaitée).
- Capitaliser au moins 5 (cinq) ans d'expérience dans le domaine de la sécurité sanitaire (surveillance épidémiologique, préparation et réponse aux urgences de santé publique).
- Avoir une expérience avérée dans la gestion des projets financés par les bailleurs internationaux serait un atout.
- Démontrer une compétence en approche multisectorielle One Health.

- Maîtrise d'au moins une des deux langues officielles et avoir une bonne connaissance de l'autre.

iv. Durée du contrat :

Le contrat est prévu pour 12 (douze) mois, renouvelables après évaluation satisfaisante des performances.

C- ÉPIDÉMIOLOGISTE / SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE

i. Responsabilités :

Placée sous l'autorité directe du Coordonnateur Adjoint du projet, la personne titulaire du poste a pour mission de soutenir la production et l'analyse des données techniques, de contribuer à l'évaluation de la performance opérationnelle et d'appuyer les missions de terrain liées aux composantes sanitaires et multisectorielles du projet. Plus spécifiquement, elle appuie l'analyse des indicateurs techniques, les missions de suivi de terrain et la documentation des résultats du projet. À ce titre, elle aura pour tâches et responsabilités essentielles :

- Appuyer le suivi des indicateurs épidémiologiques et opérationnels du projet.
- Contribuer à l'analyse des performances techniques.
- Participer aux supervisions, évaluations et missions terrain.
- Appuyer l'analyse des tendances épidémiologiques pour orienter les recommandations opérationnelles.
- Documenter les progrès, défis et bonnes pratiques.
- Appuyer la préparation des rapports CTM, COPIL et BM.
- Exécuter toute autre tâche confiée par le Coordonnateur ou le Coordonnateur Adjoint en lien avec ses attributions.

ii. Livrables attendus :

- Notes techniques mensuelles.
- Rapports de missions.
- Contributions aux rapports semestriels de performance.

iii. Profil de poste :

- Être titulaire d'un diplôme de Master en santé publique, épidémiologie ou équivalent.
- Capitaliser au moins 5 ans d'expérience professionnelle.
- Compétence démontrée en analyse de données et approche One Health.
- Connaissance des standards de sécurité des données (protection, confidentialité, sauvegarde).

iv. Durée du contrat :

Le contrat est prévu pour 12 (douze) mois, renouvelables après évaluation satisfaisante des performances.

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures placés sous un pli unique fermé (enveloppe scellée) devront comprendre :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Ministre de la Santé Publique, mettant en évidence la compréhension du poste et les motivations du candidat.



- Un curriculum vitae (CV) détaillé, faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et des missions similaires. Le CV actualisé et comportant une adresse électronique, doit mentionner les dates de début et de fin de chaque expérience professionnelle ;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations des références similaires exécutées au bénéfice de l'administration ou des projets de développement ;
- Les copies des attestations et certificats de formations ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat ;
- La liste d'au moins 02 (deux) personnes de références, en précisant leur fonction, leur adresse mail et leur numéro téléphone.

NB :

- Ne sont pas autorisées à postuler :
 - Les personnes mineures âgées de moins de 18 (dix-huit) ans ;
 - Les personnes majeures ayant atteints l'âge limite de la retraite, fixé à 60 (soixante) ans ;
- Par ailleurs, les candidats ne peuvent postuler à plus de deux postes à la fois.
- Ceux qui soumettront plus de deux candidatures seront purement et simplement disqualifiés, sans forme de procédure.
- Les dossiers incomplets, quelle que soit la pièce manquante, ne seront pas considérés.

4. MODALITES DE SELECTION

Les principales modalités de sélection des candidats sont les suivantes :

- Étude des dossiers de candidature ;
- Entretien avec un jury de sélection.

5. LIEU DE DEPÔT

Chaque dossier de candidature rédigé en français ou en anglais devra parvenir **au plus tard le 27 FEV 2026** à 15 heures 30 minutes heure locale, sous plis fermé non identifiable et contre enregistrement et décharge dans un registre, **en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies** au Secrétariat de la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à l'immeuble de la Santé derrière la Croix Rouge Camerounaise à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 30 .

Le pli (enveloppe) devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL A CANDIDATURE
 N° _____ AC/MINSANTE/SG/DEP/ DU _____
 EN VUE DU RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE
 L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE SECURITE SANITAIRE PHASE 3 »
 POSTE VISE _____ (A PRECISER)

AMPLIATIONS :

- CAB/MINSANTE ;
- SG/MINSANTE ;
- Chrono/Archives.

